

CONCOURS D'ENTREE AU PREMIER CYCLE (ENS)

**CORRECTION DU SUJET DE GEOGRAPHIE POUR
GEOGRAPHES 2011**

SUJET UNIQUE

Le barrage hydroélectrique de Memve'ele, la centrale à gaz de Kribi, le port en eau profonde de Kribi, la centrale hydroélectrique de Mékin, sont quelques uns des grands projets d'aménagement dont la mise en place effective est en cours dans notre pays. Montrez comment et en quoi ces

grands projets contribueront à faire du Cameroun un pays émergent à l'horizon 2035 (20 points).

Rappel : les pays émergents sont des pays dont le PIB par habitant est inférieur à celui des pays développés, mais qui vivent une croissance économique rapide, et dont le niveau de vie ainsi que les structures économiques convergent vers des pays développés. On peut dire que c'est la dernière étape avant le statut de pays développé.

INTRODUCTION (3pts)

Le candidat doit poser le problème de développement des pays africains dont fait partie le Cameroun. L'une des politiques adoptées par certains pays africains est la mise en place de grands projets d'aménagement (grands projets structurants). Ces projets permettent la mise en place d'autres structures et unités de développement. Ces grands projets correspondent à la vision du Cameroun à l'horizon 2035. Le candidat doit définir grands projets d'aménagement et localiser tous les projets cités. Ces projets d'aménagement peuvent-ils contribuer efficacement à l'émergence du Cameroun à l'horizon 2035 ? Si oui, comment et en quoi ?

DÉVELOPPEMENT (13 pts)

I. Première partie : situation actuelle du développement au Cameroun (5 pts)

La situation économique du Cameroun est liée à l'orientation de la politique de développement depuis son indépendance. Cette politique a favorisé la création des sociétés de développement qui manquaient de vision globale (sociétés de développement créées à l'époque sans lien

véritable avec les autres secteurs d'activités, très souvent déconnectés des réalités locales. (SOCAPALM, SODECOTON, SODECAO, et.)

Il importe de relever que cette vision mettait l'accent sur l'agriculture en négligeant les secteurs miniers, énergétiques et portuaires. Cette orientation nous a conduit à la crise économique des années 80 avec des lourdes conséquences notamment au plan socio-économique (crises économique et sociale).

2. deuxième partie : nouvelle vision du développement. (8 pts)

Cette nouvelle vision du développement se décline en la mise en place des grands projets structurants dans les domaines énergétiques, miniers et portuaires. Il revient donc de montrer comment ces projets d'aménagement peuvent promouvoir le développement du Cameroun à l'horizon 2035 en :

- Facilitant l'exploitation minière ;
- Favorisant la production hydroélectrique ;
- Renforçant la capacité énergétique existante afin de couvrir les besoins de l'industrialisation et du développement socio-économique ;
- Favorisant l'installation de nouvelles industries
- Désenclavant l'arrière-pays. En effet, la mise de ces projets s'accompagne de la construction des voies de communication (routes, chemins de fer) qui vont permettre de connecter l'arrière-pays (minier, énergétique, agro-pastoral, etc.) aux grands centres urbains, industriels et portuaires
- Créant directement et indirectement les emplois ;
- Développant les échanges intérieurs et extérieurs ; etc.

Conclusion (3pts)

Ces projets seuls ne suffisent à faire du Cameroun un pays émergent ; il faut y allier la bonne gouvernance, le capital humain ; etc.

N.B : *1 point est réservé à la localisation des grands projets sur la carte du Cameroun.*